

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs EDUL pour les publications de divers ouvrages sont fixés conformément aux annexes jointes.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux EDUL et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 16 juillet 2025



Hélène BOULANGER

22 JUL. 2025

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le



ÉDITIONS
DE L'UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

42-44, avenue de la Libération - B.P. 33-47
540858 Nancy Cedex



Liste des prix ouvrages des Editions Universitaires de Lorraine - EDUL

07/07/2025

titre ouvrage	N° ISBN	Auteur(s)	Parution	Prix
Exil et migration au féminin depuis et vers l'Espagne, XX-XXIe siècles	978-2-38451-207-2	Christelle Di Cesare et Laurence Denooz	2025	24,00 €
Le Mal en question	978-2-38451-214-0	C. Bouriau, Y. Meessen, L. Husson	2025	25,00 €

Lyette LACÔTE-GABRYSIAK
Directrice des EDUL

Hélène BOULANGER
Présidente de l'UL